

les chaises vides

Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers 02 — N°19 — 7 fév. 2008



indignés, mobilisés, déterminés !

Succès d'un rassemblement organisé en moins de 24 heures

« Libérez Edmond ! » réclamions-nous...

Plus de soixante personnes se sont rassemblées dans l'indignation devant le Commissariat de Soissons qui abrite un local de rétention administrative pour étrangers. Elles protestaient contre la détention d'un père de famille d'origine centrafricaine, séparé la veille de ses enfants, scolarisés à Château-Thierry.

Toutes les sensibilités étaient représentées dans ce rassemblement : des militants du CDSP 02 nombreux, des syndicalistes de la CGT, de la CFDT et de SUD, des politiques de la LCR au Parti Socialiste en passant par le PCF, les Alter Ekolo, le MJS et la FA, des catholiques, des lycéens du Comité de lutte du Lycée Nerval ainsi que du Lycée Hôtelier, des associations : la LDH était représentée par son président départemental et ses militants soissonnais, la CIMADE avait assuré le contact avec Edmond et les recours juridiques.

La présence des institutrices de l'École a dynamisé le rassemblement. Une délégation composée d'institutrices, de militants du CDSP 02, de Marie-Jeanne Potin, conseillère régionale, et du président départemental de la LDH a été reçue au Commissariat de police et a pu rencontrer Edmond.



Les pancartes faites par les institutrices des enfants

Le rappel de l'affaire

La préfecture de l'Aisne veut séparer un père centrafricain de ses enfants scolarisés à Château-Thierry !

Edmond D., 40 ans, s'est évadé en 1999 d'une prison centrafricaine où il était détenu, soupçonné d'appartenir à un parti d'opposition. Il vit (et travaille) en France depuis 1999. Il a fait de multiples demandes de régularisation. Un mariage était prévu très prochainement avec sa compagne **Prudence**, qui elle est en situation régulière. Ils ont ensemble **trois fils**, Jason (9 ans), Damio (7 ans) et Yehlbo (3 ans), tous trois scolarisés dans le Sud de l'Aisne.

En novembre dernier, une nouvelle demande de régularisation est refusée par la préfecture de Seine-et-Marne, au motif que **les preuves de vie commune de Prudence et Edmond sont insuffisantes**, et Edmond reçoit une obligation de quitter le territoire français.

Laissez Prudence et Edmond vivre en paix avec leurs enfants !

Tôt mardi matin, les gendarmes ont effectué, suite à une dénonciation, une perquisition au domicile d'Edmond (perquisition qui les a laissés bredouilles), ont arrêté celui-ci (ainsi que ses enfants avec qui il était seul) et l'ont amené en début d'après-midi au local de rétention du commissariat de Soissons.

○ Nous exigeons sa libération et des papiers pour toute sa famille.

Premières mobilisations : rassemblement de mercredi, pancartes des institutrices, pétition des parents d'élèves, affichette diffusées chez les commerçants par des lycéens de Nerval... Une mobilisation qui partait fort !

Edmond libéré !

Deux lettres de Françoise :

Bonjour à tous, je viens d'appeler Edmond, au Commissariat. Vous savez sûrement, qu'il devrait être **libéré dans la journée** et retourner rejoindre ses enfants et Prudence. Le président de la Ligue des droits de l'Homme a tenu informée son épouse. **Les manifestations, la présence des uns et des autres à ses côtés et aussi les risques de pétitions de l'école de Château ont influencé sans doute la décision du Préfet de l'Aisne.** Edmond doit me téléphoner dès sa sortie. **Il remercie vraiment tout le monde** pour les actions entreprises.

Pour moi, qui ai eu la chance de discuter avec lui, je pense que c'est vraiment **quelqu'un de bien !**

Nous sommes en voie de créer un petit **groupe Cimade** à Soissons. Nous vous tenons au courant dès que tout est officialisé.

Amicalement, Françoise

Bonjour à nouveau,

A 11h 15 (jeudi) Edmond me téléphona en disant qu'il était libéré... à 11h30, nous partons vers Château... et à 12h30, nous buvions une bière dans son salon !

Edmond est assigné à résidence jusqu'à dimanche inclus, et lundi, 15h, **invité à se présenter à la préfecture** service des étrangers. Il doit venir avec **bon nombre de papiers**, qui laissent augurer d'une fin... heureuse et rapide. Edmond a plein de **projets !** que tout aille bien pour lui et sa famille. Grande richesse que cette rencontre.

A bientôt, Françoise

Collectif de défense des sans papiers de l'Aisne, membre de RESF

cdsp02@wanadoo.fr

<http://www.cdsp02.net/> et <http://www.educationsansfrontieres.org/resf02>

soutenu par : Ligue des Droits de l'Homme de Picardie, de Soissons, de Chauny-Tergnier, Fédération de parents d'élèves FCPE de l'Aisne, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI), SUD Education, FSU, Union Locale-CGT de Soissons, Union Locale-CGT de Château-Thierry, SDEN-CGT, SNES-FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education, Comité de Lutte Lycéen de Nerval, Sud Santé Sociaux, Syndicat National Unifié des Impôts, Syndicat National des Agents de la Direction Générale des Impôts - CGT, Confédération Syndicale des Familles (CSF), Parti Communiste Français (PCF), Mouvement de la Jeunesse Socialiste (MJS), Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR), Les Verts de l'Aisne, Alter Ekolo, Groupe Kropotkine de la Fédération Anarchiste, Union Juive Française pour la Paix (UJFP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre solidaire, Action Catholique Ouvrière, Madomé (Braine France-Mandiakuy Mali)

Pour nous contacter **CDSP 02 7 rue des Fonds d'Envaux 02380 VERNEUIL-SOUS-COUCY Tél. : 06 77 43 10 04 et 03 23 25 79 38**